

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens ce 11^e jour du mois d'août 2014, à 19 heures sous la présidence de son Honneur le maire, monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson
MM Rémi Whittom
Christian Grenier
Alain Delarosbil
Frédéric Delarosbil
Hébert Huard

Sont également présents monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier, madame Annie Chapados, directrice des finances et trésorière et madame Marie-Andrée Henry, assistante-greffière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

2014-08-148 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 14 juillet 2014
5. Dépôt de document ou de correspondance
 - Certificat de procédure d'enregistrement du registre référendaire du Règlement 2014-393
6. Dérogation mineure – Danielle Huard
7. Projet de relocalisation de la Maison des Jeunes
8. Appui au Site historique du Banc-de-Pêche de Paspébiac
9. Appui au projet de la Marina de Paspébiac
10. Embauche du directeur du service incendie de Paspébiac
11. Adjudication d'un contrat pour l'usage de photocopieurs
12. Étude sur le déneigement
13. Rapport des conseillers
14. Adoption des comptes à payer
15. Suivi du budget
16. Affaires nouvelles
17. Période de questions des citoyens au président du Conseil
18. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Alain Delarosbil que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

2014-08-149 4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUILLET 2014

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, fait le suivi du procès-verbal du 14 juillet 2014. La lecture du procès-verbal est exemptée puisque les conseillers ont reçu une copie il y a au moins 24 heures. Il est proposé par madame Gina Samson que ce procès-verbal soit adopté tel qu'il a été rédigé.

2014-08-150 5- DÉPÔT DE DOCUMENT OU DE CORRESPONDANCE

ATTENDU QU'une procédure d'enregistrement référendaire a été tenue le 31 juillet 2014, le greffier doit déposer le certificat de procédure d'enregistrement du registre référendaire pour le Règlement 2014-393.

2014-08-151 6- DÉROGATION MINEURE – DANIELLE HUARD

CONSIDÉRANT QU'une dérogation mineure aux dispositions de l'article 25 (Marge de recul avant) du règlement d'urbanisme de la ville de Paspébiac a été demandée pour un immeuble localisé au 12, 3^e Avenue Ouest dans la ville de Paspébiac;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de dérogation mineure aura pour effet d'autoriser l'agrandissement du bâtiment principal au niveau actuel d'empiètement de la galerie et ainsi, de réduire la marge de recul avant de 0,91 mètre (3 pieds) au lieu de 9 mètres (29,5 pieds) et ainsi, d'autoriser un empiètement de 8,09 mètres (26,5 pieds);

CONSIDÉRANT QUE cette demande de dérogation mineure a été soumise à la consultation publique quant à sa nature et aux effets de son adoption, au moyen d'une assemblée publique de consultation présidée par le maire le 11 août 2014 à 18 h 45, à la salle municipale de la Maison des Citoyens au 5, boulevard Gérard-D.-Levesque Est pour entendre les personnes et/ou organismes qui désiraient s'exprimer sur cette demande avant son adoption par le Conseil;

CONSIDÉRANT QU'il n'y pas eu d'opposition à cette demande;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme, lors de réunions tenues les 22 mai et 3 juillet 2014, a recommandé au conseil d'accepter cette dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rémi Whittom, appuyé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que cette dérogation mineure soit acceptée par la ville de Paspébiac.

2014-08-152 7- PROJET DE RELOCALISATION DE LA MAISON DES JEUNES

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac souhaite agir de façon à favoriser l'amélioration des installations et de la situation de la Maison des Jeunes du Grand Paspébiac;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac se déclare prête à céder une partie des espaces de l'ancien Hôtel de Ville pour permettre la relocalisation de la Maison des Jeunes;

CONSIDÉRANT QUE le projet de relocalisation de la Maison des Jeunes constitue un projet majeur qui favorisera un accroissement des activités et de la clientèle cible;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conduit en partenariat avec les organismes jeunesse de Paspébiac;

CONSIDÉRANT QUE le projet sera soumis dans le cadre du programme du Pacte rural à la MRC de Bonaventure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Gina Samson et résolu à l'unanimité que les membres du conseil appuient le Projet de relocalisation de la Maison des Jeunes du Grand Paspébiac et autorise la direction municipale, en partenariat avec les organismes jeunesse, à soumettre le projet à la MRC de Bonaventure.

2014-08-153 8- APPUI AU SITE HISTORIQUE DU BANC-DE-PÊCHE DE PASPÉBIAC

CONSIDÉRANT QUE la direction du Site historique du Banc-de-Pêche de Paspébiac souhaite accroître ses revenus;

CONSIDÉRANT QUE la direction du Site historique a élaboré un projet de développement portant sur la vente de nouveaux produits dérivés;

CONSIDÉRANT QUE la direction du Site historique entend mettre sur pied ledit projet en 2015;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du Site historique a approuvé le projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet sera soumis dans le cadre du programme du Pacte rural à la MRC de Bonaventure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la ville de Paspébiac appuient le projet du Site historique, visant à développer des produits dérivés dans un effort d'accroître sa capacité de financement et que ce projet sera transmis à la MRC de Bonaventure.

2014-08-154 9- APPUI AU PROJET DE LA MARINA DE PASPÉBIAC

CONSIDÉRANT QUE la direction de la Marina de Paspébiac a élaboré un projet de développement visant à accroître son niveau de financement et de clientèle;

CONSIDÉRANT QUE la première étape du projet vise à procéder à l'acquisition et l'installation de nouveaux quais;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à faire passer le nombre d'abonnés de 44 à 60 tout en augmentant l'espace pour les visiteurs marins;

CONSIDÉRANT QUE la direction de la Marina entend mettre sur pied ledit projet en 2015;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Marina de Paspébiac a approuvé le projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet sera soumis dans le cadre du programme du Pacte rural à la MRC de Bonaventure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la ville de Paspébiac appuient le projet de la Marina de Paspébiac, visant à accroître sa capacité de financement, et transmettra le projet à la MRC de Bonaventure

2014-08-155 10- EMBAUCHE DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE DE PASPÉBIAC

CONSIDÉRANT la démission de l'actuel directeur du service incendie de la ville de Paspébiac;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'une période de mise en candidature;

CONSIDÉRANT le dépôt de candidatures dans les temps requis;

CONSIDÉRANT l'expérience du candidat et sa formation;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été formé de trois directeurs de service incendie de la Gaspésie;

CONSIDÉRANT le rapport unanime du comité de sélection en faveur d'une candidature;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Christian Grenier, appuyé par monsieur Rémi Whittom et résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la ville de Paspébiac procèdent à la nomination de monsieur Stéphane Lepage à titre de Directeur du service de sécurité incendie de la ville de Paspébiac.

2014-08-156 11- ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR L'USAGE DE PHOTOCOPIEURS

CONSIDÉRANT les coûts importants générés par l'utilisation de photocopieurs;

CONSIDÉRANT QUE la direction municipale a reçu le mandat de réduire lesdits coûts;

CONSIDÉRANT QU'une recherche a été effectuée;

CONSIDÉRANT QU'un appel sur invitation a été effectué auprès de deux (2) distributeurs;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service des représentants *Canon* de la Baie-des-Chaleurs constitue le plus bas soumissionnaire et génère des économies de plus de huit mille dollars sur une base annuelle sur l'aspect de la location des appareils;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Delarosbil, appuyé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité, d'autoriser le service des finances et de la trésorerie de procéder à l'entente contractuelle et d'autoriser monsieur Paul-Arthur Blais, maire, et madame Annie Chapados, directrice des finances et trésorière à signer les documents relatifs à ladite entente.

CONSIDÉRANT le coût de plus en plus élevé des opérations de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres sur invitation effectué le printemps dernier;

CONSIDÉRANT l'offre de services de trois entreprises spécialisées;

CONSIDÉRANT l'adoption d'une résolution du conseil municipal en juillet 2014 en faveur du plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT QUE l'étude doit comprendre entre autres les options suivantes : le coût du déneigement à Paspébiac, le coût actuel du déneigement au Québec sur une base horaire et au kilomètre, le coût actuel du déneigement pour des villes comparables et le coût d'une équipe dédiée au déneigement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Delarosbil, appuyé par monsieur Rémi Whittom et résolu à l'unanimité, d'accorder le contrat d'une étude sur les coûts du déneigement à la firme Desjardins Marketing Stratégie au coût de douze mille sept cent soixante dollars (12 760,00 \$) et de soumettre ladite étude au plus tard le 15 avril 2015.

13- RAPPORT DES CONSEILLERS

Rapport de conseiller – Rémi Whittom

Salle de conditionnement physique

La Ville a reçu la soumission d'achat d'équipements, le comité sera mis au fait sur ce sujet. Il ne reste que la peinture et les deux entrées à compléter quant aux rénovations. La salle pourra ouvrir ses portes d'ici le mois d'octobre.

Festival du Crabe de Paspébiac

La température était excellente pour les spectacles. La réussite de l'évènement est au-delà des espérances. Pour ce qui est du coût des passeports, monsieur le conseiller indique qu'étant donné la qualité des spectacles, le prix était raisonnable. Monsieur Whittom fait une mention spéciale aux pompiers pour les précautions prises lors du feu de grève.

Rapport de conseiller – Christian Grenier

Services incendie

Un nouveau chef pompier a été nommé après qu'un comité composé de deux chefs pompiers et du responsable des services incendie de la MRC de Bonaventure se soit penché sur ce dossier très sérieusement.

Monsieur Stéphane Lepage entre en fonction immédiatement et vient remplacer monsieur Donald Huard après 50 ans de services au sein des services incendie, soit 13 ans à titre de chef pompier et 50 ans à titre de pompier volontaire. Monsieur Grenier fait une mention très spéciale à monsieur Huard qui restera tout de même pompier volontaire. Monsieur Huard a débuté ses fonctions la même année, soit depuis 1962, que monsieur Eusèbe Grenier et ceux-ci sont toujours en fonction à titre de pompiers volontaires.

Concernant les sorties des services incendie, 3 sorties ont eu lieu depuis la dernière réunion, soit :

- le 16 juillet : un bris dans un poteau d'Hydro-Québec, code 67A01;
- le 29 juillet : une sortie de route d'un véhicule;
- le 4 août : une fausse alerte quant à deux jeunes en détresse sur un pédalo dans la baie;

Pour ce qui est du camion autopompe, la transmission coule encore et la garantie est sur le travail d'un an. Il y a un problème quant au camion et la Ville devra prévoir le remplacer, les services incendie de Paspébiac ne pourront pas toujours compter sur l'aide des villes voisines.

Festival du Crabe de Paspébiac

La surveillance a été assurée sur le site du Festival du Crabe cette année concernant les agents de sécurité ainsi que les barrières. Ce fut un grand succès. Pour le Bingo du jeudi, plus de 700 personnes étaient présentes pour des lots totalisant 7 500 \$. Monsieur Grenier remercie les bénévoles, les artistes, madame Thérèse Corbet pour l'organisation du Bingo, aux employés de la Ville et tous les gens qui ont participé de près ou de loin à l'évènement.

Camping municipal

Une rencontre avec les responsables de la Ville pour le camping, soit mesdames Éliane Joseph et Chantal Robitaille, monsieur Alain Delarosbil, conseiller municipal et monsieur Grenier s'est tenue le 29 juillet dernier.

Salle de conditionnement physique

Une rencontre est à prévoir au cours des prochains jours avec les membres du comité de mise en place. L'appel d'offres concernant l'achat d'équipement est terminé.

Monsieur Grenier a participé à toutes les tables de travail et la séance préparatoire ayant eu lieu.

Rapport de conseiller – Alain Delarosbil

Monsieur Delarosbil a assisté à trois rencontres, soit avec les responsables ainsi qu'un résident du camping afin de s'assurer du point de vue de tout le monde. Il a aidé à l'organisation du Festival du Crabe de Paspébiac et été présent à la séance préparatoire à la présente assemblée.

Rapport de conseiller – Frédéric Delarosbil

Festival du Crabe de Paspébiac

Monsieur Delarosbil propose de faire une motion de félicitations concernant l'organisation du Festival du Crabe de cette année.

Étude de déneigement

Cette étude est mise au fait depuis longtemps, le parc roulant étant à sa quasi fin utile, des camions de déneigement datant de 1977 et de 1986. La Ville lance l'étude pour savoir sur quelles balises s'appuyer. Il faudra prendre une décision si la Ville se lance dans un achat d'équipements de déneigement massif.

Canalisation

Le Règlement d'emprunt de 90 000 \$ servira à la 3^e Avenue Ouest et aux ponceaux forestiers. L'asphaltage a débuté sur la 7^e et la 6^e Avenue. Une lettre a également été envoyée au Ministère des Transports concernant une pétition des résidents du chemin de la Baie et du chemin Loisel pour réduire la limite de vitesse dans ce secteur.

Rapport de conseiller – Hébert Huard

Aucun dossier n'a été traité ce mois-ci. Concernant l'Office municipal d'habitation, ce fut la relâche durant l'été, par contre, si urgence il y a, monsieur Adolf Horth peut nous contacter. Une réunion est à prévoir au mois de septembre.

Rapport de conseiller – Gina Samson

Réunions du conseil

Madame Samson a assisté, en tant que conseillère, à toutes les séances régulières, extraordinaires, de travail et publiques prévues par le conseil.

Dossier Relations de travail

Les négociations visant le renouvellement de la convention collective se poursuivent et une rencontre est prévue le jeudi 14 août, à laquelle elle assistera.

Maison des jeunes

Les démarches nécessaires sont poursuivies quant à la relocalisation de la Maison des jeunes, en rencontrant les personnes visées par ce projet et en assistant aux différentes réunions à ce sujet.

Autres implications

Madame Samson a participé comme bénévole au Festival du Crabe, au niveau de l'alimentation, en s'impliquant durant trois des quatre soirées organisées par le comité.

Dossiers Site historique et bibliothèque

N'ayant pas pu assister à la dernière rencontre de ces deux comités, une prochaine réunion du conseil d'administration du Site historique est prévue le 25 août prochain, alors que pour la bibliothèque, une rencontre aura lieu au début de l'automne, auxquelles elle assistera.

Le mot du maire

Festival du Crabe de Paspébiac

Monsieur le maire remercie chacun et chacune pour leur implication dans cet événement qui a demandé énormément d'organisation.

L'œuvre d'art de la Politique d'intégration des arts à l'architecture

Plusieurs citoyens se demandent ce que représente l'œuvre d'art situé devant la Maison des Citoyens et du Centre culturel. Cette œuvre, qui a été étudiée par le Ministère de la Culture et des Communications et qui a été sélectionnée, est une œuvre de l'artiste Marsel Ritchie et le titre de la sculpture est *Parchemin de mer*. Le concept sera aussi écrit dans le *Barachois*.

2014-08-158 14- ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, présente les comptes à payer supérieurs à 1 000,00 \$. Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de juillet 2014 au montant de deux cent trente-deux milles vingt-trois dollars et cinquante-neuf cents (232 023,59 \$) soient approuvés pour paiement.

2014-08-159 15- SUIVI DU BUDGET

Il est proposé par madame Gina Samson et résolu à l'unanimité que le rapport « État des activités financières » en date du 31 juillet 2014 soit adopté.

16- AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est apportée à la séance.

17- PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, répond aux questions des contribuables de 19 h 55 à 20 h 15.

2014-08-160 18- LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Alain Delarosbil que la séance soit levée. Il est 20 h 15.